

«Le Chef de l'État ne devait pas s'exprimer sur un dossier en étude au ministère de l'Intérieur.»

Deux jours après la conférence de presse animée par le président du CMJD, chef de l'État, M.Ely Ould Mohamed Vall, au cours de laquelle il déclarait l'impossibilité pour un parti islamiste de voir le jour en Mauritanie, L'Authentique a rencontré Mohamed Jemil Mansour, membre du Directoire du PCD et figure de proue de l'islamisme en Mauritanie. Il revient sur cette déclaration.

L'Authentique : le président du CMJD, lors de la conférence de presse qu'il a animée le 7 octobre 2005, avait soutenu ne pas reconnaître un parti islamiste en Mauritanie. Est-ce que les raisons qu'il a avancées sont suffisantes, selon vous, pour ne pas vous reconnaître ?

Jemil Mansour : je signale tout d'abord que la conférence de presse animée par le président du CMJD, et durant laquelle il a évoqué ce sujet, renferme d'importants éléments. Elle vient confirmer les intentions sincères des autorités chargées de la transition, attitudes qui méritent de notre part une bonne appréciation.

Toutefois, la réponse à laquelle vous avez fait allusion, et qui a un rapport avec l'impossibilité pour un parti islamiste de voir le jour, fut une véritable surprise pour nous. Les raisons qu'il a avancées pour étayer ses propos sont en cela très faibles. Car, ni la Constitution, ni la loi organisant les partis politiques n'interdisent la formation d'un parti islamiste. Ce qu'on peut évoquer dans ce cadre, c'est l'article 4 de la loi organisant les partis politiques qui stipule qu'aucun parti ne doit s'accaparer de l'islam comme base de sa constitution. Et je suis persuadé que ce n'est pas le cas de notre formation politique. En réalité, le Parti de la Convergence Démocratique (PCD), malgré ce qu'on peut dire sur la démocratisation des partis islamistes, n'est pas un parti islamiste. Il s'agit d'un parti démocratique, nationaliste, ouvert à toutes les franges de la population mauritanienne qui adhère à son programme politique. Comme tel, il comprend une sensibilité islamiste au même titre que d'autres sensibilités politiques. De ce fait, on ne peut pas accuser le PCD de vouloir créer une nouvelle République islamique ou quelque chose de ce genre.

Je trouve que le Chef de l'État ne devait pas s'exprimer sur un dossier en étude au ministère de l'Intérieur. Ce dossier doit être étudié, conformément à la loi organisant les partis politiques, et les réponses qu'il doit recevoir se feront également conformément à la procédure en vigueur, notamment les articles 7, 12 et 13 de la loi précitée. Je pense que le chef de l'État ne doit pas reprendre les mêmes rumeurs propagées ici et là, car ses auteurs, et cette situation de fait, ne sont bénéfiques ni pour la transition ni pour la patrie. En tout cas, ce revirement est en total contradiction avec les déclarations qui ont suivi le 3 août et où il était question de faire participer tous les Mauritaniens sans distinction à la construction nationale. Considérant notre position et notre primauté sur la scène nationa-

le, nous pensons que nous représentons une frange assez importante de la population mauritanienne et que le dernier mot lui reviendra en fin de compte.

L'Authentique : eu égard à cette nouvelle donne, que comptez-vous entreprendre comme action ?

Jemil Mansour : dans un premier temps, nous allons nous atteler à flocler une réponse solide, en réplique aux déclarations du président du Conseil militaire. Surtout, si on sait qu'au début de sa conférence de presse, il avait bien affirmé vouloir diffuser des idées et des points de vue - et que ce n'était pas là des paroles coraniques - à charge pour ceux qui ne partagent pas sa vision d'apporter la contradiction. Nous allons lui répondre, lui éclaircir notre position, d'une façon responsable et avec des arguments politiques solides, sur la base de la Constitution, de la loi sur les partis politiques, de la culture démocratique en vigueur dans le monde. Après cela, nous verrons ce qu'il faudra faire, selon les réponses qui nous seront fournies.

L'Authentique : quelles sont, d'une manière concrète, les possibilités que vous envisagez dans un cas de blocage prolongé ?

Jemil Mansour : dans ce cas extrême, nous étudierons les alternatives possibles : ou continuer à conserver notre parti politique et à lutter avec les armes constitutionnelles pour sa reconnaissance et partant du fait que le refus de reconnaître ce parti est antidémocratique ou, rejoindre une des formations politiques de la place. Ces deux choix seront étudiés, conformément aux intérêts de la Nation, aux intérêts du parti et aux intérêts de la période transitoire démocratique, pour lequel nous accordons la priorité, et tout cela au moment voulu et à l'instant que nous aurons choisi une fois notre avis définitif annoncé.

L'Authentique : quelle lecture faites-vous du changement survenu le 3 août 2005 ?

Jemil Mansour : je pense que le mouvement du 3 août 2005 rejoint en partie l'attente du peuple mauritanien, en ce qu'il constitue un mouvement positif venu mettre fin à un régime despotique, dictatorial et inique. Nous devons pour cela, aux auteurs de ce changement, une fière chandelle, comme nous leur demeurons reconnaissant d'avoir établi un programme de transition de deux ans aux termes duquel ils transmettront le pouvoir à un régime démocratiquement élu. Nous leur devons également

quelques décisions politiques courageuses, comme l'amnistie générale et la libération des prisonniers.

Par contre, nous leur reprochons cette décision prise contre notre parti, comme nous leur reprochons le refus de se pencher sur la question des déportés, un des dossiers les plus cruciaux sur le plan national; nous reprochons surtout au président du CMJD, lors de sa conférence de presse, de s'être prononcé et d'avoir condamné les détenus islamistes dont le dossier est encore pendant devant la Justice, alors qu'il est soumis au droit de réserve sur ce genre de questions. Le traitement est encore en cours au niveau des tribunaux.

Nous demandons au Conseil militaire de consolider les acquis qu'ils ont apportés au peuple mauritanien et d'éviter les attitudes négatives et les mêmes erreurs qui étaient en cours.

L'Authentique : peut-on connaître la position du PCD par rapport à l'alternance politique ?

Jemil Mansour : en ce qui concerne l'alternance politique, ce qui nous importe le plus, c'est le respect des engagements. Dans ce sens, il importe de fermer définitivement la porte à toute possibilité de prolonger le mandat du CMJD et du gouvernement de transition au delà du délai déjà arrêté. Il serait dommage et désespérant si une telle possibilité était envisagée et, comme l'avait bien dit le président du CMJD, cela entraînerait sûrement le même cycle d'exercice du pouvoir que celui que nous avons vécu dans notre passé le plus récent. Notre avis est que la phase transitoire soit gérée en consultation avec les partis politiques et la société civile, que l'on procède au préalable aux élections municipales et législatives avant la présidentielle. Procéder par sens inverse, en élisant un président de la République avant les parlementaires, est le plus sûr moyen de reproduire le régime personnel que nous avons connu jusque-là, un régime qui aura également son parti républicain qui viendra rejoindre le président élu pour l'exercice solitaire du pouvoir. Nous réclamons aussi la neutralité complète de l'État et de l'administration, non seulement au cours des opérations électorales, mais aussi par rapport à la bonne gouvernance économique, à la gestion saine du service public. Ou bien, que les fonctionnaires et responsables de l'État soient neutres par rapport aux partis politiques, ou bien on associe ces derniers dans le choix aux postes administratifs. Pour ce qui est de la Commis-

sion électorale indépendante (CENI), ses membres doivent être cooptés parmi les personnalités nationales connues pour leur neutralité et leur grande expérience politique et doivent jouir d'un large pouvoir pour assurer des scrutins transparents. Je suggère que les réformes prioritaires dans le domaine financier et administratif soient entreprises d'urgence. Sur un tout autre plan, je pense que plusieurs nominations aux postes de responsabilités opérées depuis le 3 août n'ont pas toujours été convaincantes. Il ne faut pas que l'espoir nourri vis-à-vis du changement du 3 août ne faiblisse dans le cœur des Mauritaniens et que ceux-ci restent convaincus que le changement annoncé est bel et bien une réalité et non un mirage.

L'Authentique : qu'est-ce qui fait la spécificité d'un parti islamiste dans un pays à 100 % islamique ?

Jemil Mansour : cette question est en réalité posée. Nous pensons au niveau du PCD, bien que ce parti ne soit pas islamiste, que nous avons un programme politique qui ne diffère pas grand chose des programmes des autres partis, la seule différence étant peut-être notre primauté sur la scène politique nationale, notre grande base et notre capacité de mobilisation.

Pour ce qui est des partis islamistes, je ne pense pas qu'ils aient une particularité quelconque, bien que le père fondateur de toute formation politique a forcément une idéologie qu'il défend en sourdine. Et là, il faut faire la différence entre islam et laïcité. Le parti islamiste fonde son action sur l'islam et il s'adapte aux changements et à l'évolution du temps. Il ne s'agit pas d'un parti religieux. Le parti laïc par contre est un parti au cachet civil avec un fond laïc et cherche à éloigner la religion de tous les compartiments de la vie publique. Je ne pense pas que la religion du point de vue populaire et dans son sens commun puisse constituer une base de réflexion politique. Ce qui existe aujourd'hui et partout, ce sont des partis à cachet islamiste mais au programme démocratique, à l'exemple du parti pour la justice et le développement au Maroc, le parti du rassemblement en Algérie, le parti pour la construction au Yémen, et même le parti pour la justice et le développement au pouvoir en Turquie. Les partis islamistes dans le monde ont beaucoup évolué, au point de constituer parfois des modèles.